

# Le Printemps de la Proximité

21 MARS – 21 JUIN



## Dossier de presse



# Communiqué de presse

## PRINTEMPS DE LA PROXIMITE

### Trois mois pour redécouvrir les atouts et les priorités des entreprises de proximité

Elles font partie du quotidien des Français. Elles forment 35% des apprentis du pays et emploient 3,7 millions de salariés. Elles génèrent 600 milliards d'euros de chiffre d'affaires et rassemblent une population active de 6,5 millions de femmes et d'hommes. Les entreprises de proximité, artisans, commerçants et professionnels libéraux sont le cœur battant de nos villes et villages.

**Le Printemps de la Proximité qui se déroule du 21 mars au 21 juin 2024 a pour but de révéler le géant économique et les formidables atouts qui se cachent derrière cette multitude d'entreprises.**

La manifestation se traduit par une série d'événements organisés localement et au plan national, visites d'entreprises, portes ouvertes de centres de formation, animations en centre-ville ou village...

**En fil rouge du Printemps de la Proximité, les U2P territoriales proposent également à des personnalités de partager la vie d'un chef d'entreprise de proximité en devenant « Artisan d'un jour », « Commerçant d'un jour » ou « Libéral d'un jour ».** Plusieurs parlementaires et candidats aux élections législatives se sont déjà prêtés à l'exercice et ont ainsi pu découvrir les problématiques rencontrées par ces chefs d'entreprise : difficultés de recrutement, prix de l'énergie, innovations, protection sociale...



Michel Picon  
Président de l'U2P

*« Notre objectif est de faire en sorte que la voix des petites entreprises soit mieux prise en compte qu'elle ne l'est aujourd'hui même si des progrès ont été faits. Les grands secteurs représentés par l'U2P partagent beaucoup de points communs, à commencer par la taille de nos entreprises, mais aussi des valeurs telles que l'indépendance, la maîtrise des savoir-faire, la vocation professionnelle et la proximité. A travers de nombreuses initiatives locales, nous voulons notamment attirer l'attention des décideurs publics sur les apports de l'économie de proximité et sur les réalités des nos entreprises. »*

Contactez les U2P de département et de région pour connaître le programme détaillé du Printemps de la Proximité sur leur territoire. Les coordonnées des U2P territoriales :

<https://u2p-france.fr/les-u2p-de-region-et-de-departement>

# Une multitude d'initiatives sous le label « Printemps de la Proximité »



## Quelques exemples d'actions menées par les U2P territoriales

### Dès le 23 mars / Hauts-de-France

Chaque jeudi, un représentant d'une mairie ira à la rencontre des entreprises de proximité. Parmi les communes ciblées nous comptons Albert, Caudry, Saint-Pol-sur-Ternoise, Rosières-en-Santerre.

### Du 22 mars au 15 avril / Alpes-Maritimes

Le Secrétaire général de l'U2P Alpes-Maritimes interviendra dans plusieurs collèges pour promouvoir les métiers des entreprises de proximité. 5 dates sont programmées.

### 4 avril / Loire-Atlantique

Participation de Franck Louvrier, Maire de La Baule à l'action « Artisan boucher d'un jour ». Sensibilisation aux problématiques actuelles (recrutement, représentativité patronale, simplification des démarches administratives, etc.).

### 17 avril / Bretagne

Rencontre avec le Député d'Ille-et-Vilaine, Mickael BOULOUX – Représentativité patronale..

### 17 mai / Loire-Atlantique

Luc Geismar, député de Loire-Atlantique, visitera un caviste dans la commune de Carquefou.

### 19 juin / Grand-Est

La CPRIA Grand-Est propose une conférence et une pièce de théâtre interactive dont la thématique est le dialogue dans l'entreprise pour prévenir les tensions. Cet événement sera l'occasion de présenter l'action « Emérite » menée par l'U2P sur la prévention de la désinsertion professionnelle des seniors.

### 24 mai / Ain

Lors d'une demi-journée, le Président de l'U2P de l'Ain réunira les élus locaux à Pollieu pour débattre sur le bien-être au travail et visiter des entreprises de proximité.

## Au plan national

Le 17 avril prochain, les membres du Conseil National de l'U2P et les représentants des entreprises de proximité dans les territoires auditionneront des candidats à l'élection au Parlement européen. En parallèle, un livre blanc réalisé par l'U2P sera adressé aux partis politiques et aux candidats à cette élection. Dans l'objectif de sensibiliser les chefs d'entreprise de proximité à l'importance de voter, un document pédagogique leur sera également proposé. Lors du Printemps de la proximité, Michel Picon, Président de l'U2P depuis janvier 2024, ira à la rencontre des chefs d'entreprise et élus locaux en région.

Contactez les U2P de département et de région pour connaître le programme détaillé du Printemps de la Proximité sur leur territoire. [Les coordonnées des U2P territoriales : https://u2p-france.fr/les-u2p-de-region-et-de-departement](https://u2p-france.fr/les-u2p-de-region-et-de-departement)

# Qu'est-ce que l'économie de proximité ?



Si leurs activités diffèrent, les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux ont en réalité de nombreuses caractéristiques communes, dont la proximité. Proximité géographique d'abord, les entreprises étant implantées au plus proche de chacun, en milieu rural et urbain.

Proximité dans la relation aussi, car à la différence de la plupart des autres entreprises, le chef d'entreprise de proximité est en relation directe avec ses patients ou clients, et il met à leur disposition son savoir-faire et ses compétences personnelles, qu'elles soient techniques ou intellectuelles.

## Les entreprises de proximité au cœur de l'économie et de la société

Les entreprises de proximité créent de la richesse sur l'ensemble du territoire et font rayonner le « *made in France* » aux quatre coins du monde. Elles emploient près de 4 millions de salariés.

En créant des emplois le plus souvent non délocalisables, elles contribuent fortement au maintien du tissu économique local et à la revitalisation des centres-villes et villages.

La formation par l'apprentissage et la professionnalisation est dans l'ADN des entreprises de proximité, qui forment 35% des apprentis du pays et contribuent ainsi à l'insertion des jeunes dans la vie active, la réduction du chômage et à la transmission des savoir-faire.

Créatrices de lien social, privilégiant par nature des productions locales, traçables et durables, les entreprises de proximité sont le cœur battant de l'économie réelle.

## 8 secteurs d'activité

L'économie de proximité regroupe 8 secteurs d'activité : l'artisanat du BTP ; l'artisanat de l'alimentation ; le commerce alimentaire de proximité et l'hôtellerie-restauration ; l'artisanat de la fabrication ; l'artisanat des

services ; les professions libérales du droit ; les professions libérales de la santé et enfin les professions libérales des techniques et du cadre de vie.

---

Plus de 4 millions d'entreprises de proximité, soit **les 2/3 des entreprises françaises**

---

**35% des apprentis** du pays sont formés dans une entreprise de proximité

**6 millions d'actifs** (chefs d'entreprise, conjoints, salariés, apprentis) travaillent dans une entreprise de proximité, soit 21% de la population active

Un chef d'entreprise de proximité sur trois **est une femme**

**400 métiers**

# L'U2P et ses composantes



## L'U2P, partenaire social, fédère 120 organisations professionnelles nationales

Elle représente les entreprises de proximité : 3,7 millions d'entreprises de l'artisanat (bâtiment, travaux publics et paysage, alimentation, fabrication et services), du commerce de proximité, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales (santé, droit, techniques et cadre de vie).

L'U2P est issue du regroupement en 2016 de l'UPA (artisanat et commerce de proximité) et de l'UNAPL (professions libérales). Elle fédère aujourd'hui 4 membres (CAPEB, CGAD, CNAMS, UNAPL) et un membre associé (CNATP). Près de 120 organisations professionnelles lui sont ainsi affiliées. Son action est relayée partout en France à travers plus de 115 U2P de région et de département.

L'U2P promeut une économie à taille humaine, créatrice de richesses et d'emplois,

source de cohésion sociale, actrice du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Elle revendique ainsi un environnement économique, fiscal et social équitable qui encourage le développement des entreprises et de l'économie de proximité.

Pour ce faire, elle interpelle régulièrement le gouvernement et les pouvoirs publics locaux, nationaux et européens. Elle est par ailleurs régulièrement consultée sur tous les projets législatifs ou réglementaires qui intéressent les TPE-PME.

L'U2P participe activement au dialogue social national et européen. Elle siège en outre dans les organismes paritaires et de sécurité sociale.



Artisanat du bâtiment



Artisanat de l'alimentation et commerce alimentaire de proximité



Artisanat de la fabrication et des services



Professions libérales du droit, de la santé, techniques et du cadre de vie



Artisanat des travaux publics et du paysage

# Suivez l'actualité du Printemps de la Proximité et contactez-nous



---

## U2P

<https://u2p-france.fr/>

**X** : @U2P\_france

**Facebook** : U2P – Union des entreprises de proximité

**LinkedIn** : U2P

**Espace presse** : <http://u2p-france.fr/espace-presse>

**Lettre d'information** : <http://u2p-france.fr/abonnez-vous-la-lettre-dinformation-de-lu2p-pour-suivre-notre-actualite-et-participer-nos-actions>

---

## Les U2P territoriales

<https://u2p-france.fr/les-u2p-de-region-et-de-departement>

# Contacts presse

**Jean-Côme DELERUE**

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

[jcdelerue@u2p-france.fr](mailto:jcdelerue@u2p-france.fr)

**Pauline WICKY**

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

[pwicky@u2p-france.fr](mailto:pwicky@u2p-france.fr)